

Département de la SOMME
Arrondissement de MONTDIDIER
Canton de MOREUIL
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

SLO

ID : 080-218002343-20220916-DCM29_2022-DE

Nbre de conseillers : 11
Nbre de présents : 09
Nbre de représenté(s) : 01
Nbre d'absent(s)/excusé(s) : 01

Date de convocation : 07/09/2022
Date d'affichage : 07/09/2022

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal du 16 septembre 2022

Le seize septembre deux-mille-vingt-deux à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Domart-sur-la-luce s'est réuni, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Joël WALLET, Maire.

Étaient présents : Mme ALLIOTE Sophie - Mme CHAVERON Colette - M. CHIVOT Maieul
M. DANTAS Octavio - Mme DELAVENNE Fabienne
Mme GOURGUECHON Lucile - M. LARTIGAU Alain - M. PILLON
François - M. WALLET Joël

Étaient représentés : M. CHOVAUX Bernard (Pouvoir à WALLET Joël)

Était absent : M. MARTIN Olivier

Mme GOURGUECHON Lucile est nommée secrétaire de séance.

Objet : Colis des aînés et Noël des enfants

Le Conseil Municipal a lors de sa session du 26 octobre 2021, délibéré pour financer le colis de Noël des aînés et le cadeau de Noël des enfants de la commune à hauteur de 35 € par personne.

Monsieur le Maire propose de rester sur le même budget pour cette année.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte de renouveler le financement du colis de Noël des aînés et du cadeau de Noël des enfants de la commune à hauteur de 35 € par personne.

Fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

L'adjoint au Maire,
Alain LARTIGAU

